DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne

No 214 — Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 10 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056) — Novembre 1981

Déséquilibrée, mais conséquente ! Trouvé dans le JOURNAL DE GENÈVE, à propos d'un tableau lacéré par une déséquilibrée : « Cette toile, qui fait partie de la collection Baszanger, a été griffée de manière assez *conséquente...* »

« Freelance »...

Le journaliste indépendant (c'est-à-dire non salarié) va-t-il être privé d'appellation française ? En Suisse romande on l'appelle « journaliste libre », traduction littérale et ridicule de l'allemand *Freier Journalist.* Et voici que l'A. F. P. nous annonce « que le *freelance* (professionnel indépendant dans le journalisme et la publicité) est désormais entré dans la langue française »... !

C'est un terme anglais de plus qui est accueilli au Petit Larousse. Et l'agence française ignore que cet ouvrage n'est pas un dictionnaire de langue. Toujours la même équivoque, donnant au Petit Larousse une autorité qu'il n'a pas, mais usurpe tout en s'en défendant.

(Défense du français, No 214, novembre 1981)

Près de, prêt à

On trouve parfois dans la presse ce genre de phrase : « Ce magistrat n'est pas *prêt de* se retirer »...

A l'époque classique, cette tournure était courante. Mais ce n'est pas pour le plaisir d'utiliser un archaïsme qu'on s'exprime ainsi de nos jours ; c'est par confusion entre deux expressions correctes :

Près de = sur le point de... : ce magistrat n'est pas près de se retirer ;

Prêt à = disposé à, préparé à... : me voilà prêt à le recevoir.

(Défense du français, No 214, novembre 1981)

Générer

Littré avait enregistré ce verbe dans son Supplément, comme « néologisme scientifique » (en biologie : engendrer).

Le mot a été repris de l'américain, vers 1965, en linguistique : générer une phrase (la produire sous sa forme du discours) ; décrire explicitement les règles conduisant à l'ensemble des phrases d'une langue.

Chose curieuse autant que regrettable, le Petit Robert (seul) donne à « générer » le sens général de produire, engendrer. C'est aussi inutile qu'abusif.

(Défense du français, No 214, novembre 1981)

Nègre

Sauf dans le cas des personnes qui mettent leur plume au service d'un écrivain de renom, « nègre » n'est péjoratif que sous l'influence de l'anglais *nigger*, qui, lui, est insultant.

C'est sur ce mot que le poète Aimé Césaire, d'origine africaine, a formé celui de « négritude » pour désigner l'ensemble des caractères, des manières de penser et de sentir, propres à la race noire.

En Louisiane, « nègre » est un petit nom affectueux.

(Défense du français, No 214, novembre 1981)

C'est, ce sont

D'un quotidien valaisan (15 IX) : « *Ce sont* par ces considérations que le président Darbellay ouvre cette importante assemblée... »

On pourrait dire : ce sont ces considérations qui ouvrent l'assemblée... Mais quand le complément pluriel n'est pas attribut de *ce* (et notamment quand il est introduit par une préposition), le verbe se met évidemment au singulier : c'est par ces considérations que... C'est d'eux qu'il s'agit... Ce fut en ces lieux qu'il vécut.

Singulier aussi devant un pronom de la première ou de la troisième personne du pluriel : c'est nous ; c'est vous.

(Défense du français, No 214, novembre 1981)

Crédit-bail (« leasing »)

Louer plutôt que vendre ou accorder des crédits en argent à l'emprunteur est un système en usage aux E.-U. depuis une trentaine d'années, sous le nom de *leasing* (en anglais : action de louer à bail).

Tous les dictionnaires consacrent « crédit-bail » comme équivalent français : forme de location portant sur des biens à usage professionnel ; un établissement financier achète des biens d'équipement dont une entreprise a besoin et les lui loue pendant la durée normale d'investissement.

(Défense du français, No 214, novembre 1981)